

2026 - 2027

S'ÉPANOUIR!

Préinscriptions
du 4 au 22 mai 2026

ACTIVITÉS
DE LOISIRS
POUR TOUS

TEMPS
PÉRISCOLAIRE

ACCUEILS
DE LOISIRS

JEUNESSE

PARTENAIRES



bagneux92.fr



Mairie de Bagnaux
57 avenue Henri-Ravera
92220 Bagnaux - 01 42 31 60 00



Bagneux



Sommaire

ÉDITO 3

INFOS PRATIQUES 5

Espace famille	6
Vos démarches de chez vous	7
Quotient familial	9
Tarifs activités municipales	10
Structures de la ville	12

ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOUS

Sport	16
Danse et Musique	18
Culture	19
Seniors	20
Inclusion	22
Associations	23
Autres structures culturelles	25
En famille	28

TEMPS PÉRISCOLAIRES ACCUEILS DE LOISIRS 31

Accueil du matin	32
Restauration	32
Accueil du soir, étude et après étude, CLAS	33
Accueil de loisirs du mercredi	34
Accueil de loisirs des vacances scolaires	34

JEUNESSE 11-25 ANS 37

Espace Marc-Lanvin	38
M7 Thierry-Ehrhard	38
Activités jeunesse dans les centres sociaux et culturels	39



HÉLÈNE CILLIÈRES
Maire de Bagneux
Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine

Chères Balnéolaises, chers Balnéolais,

Vous tenez entre vos mains le programme des activités 2026-2027. Activités sportives, artistiques, culturelles, éducatives, de loisirs... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Ce guide est une invitation à découvrir, essayer, partager. Prendre du temps pour soi, créer, apprendre, se dépenser ou simplement se retrouver avec d'autres est essentiel à chaque étape de la vie.

À Bagneux, l'accès aux loisirs, au sport et à la culture pour toutes et tous est une richesse collective. Enfants, jeunes, familles, adultes, seniors : chacun et chacune peut y trouver sa place, développer ses passions et participer pleinement à la vie de notre ville.

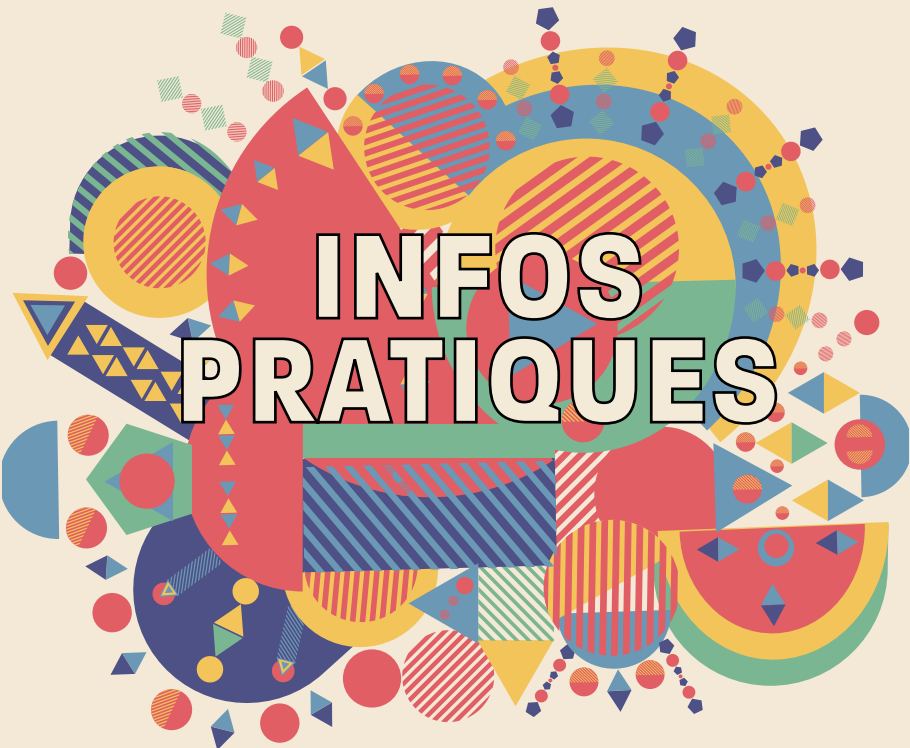
Ces activités existent grâce à l'engagement des associations, des bénévoles, des professionnels et des équipes municipales qui font vivre chaque jour nos équipements et nos quartiers. Ensemble, ils contribuent à faire de Bagneux une ville vivante, ouverte et attentive à toutes les générations.

Alors, n'attendez pas : parcourez les nombreuses propositions, faites votre choix et inscrivez-vous !

Je vous souhaite une belle année d'activités, de découvertes et de rencontres.







INFOS PRATIQUES

ESPACE FAMILLE p. 6

VOS DÉMARCHES DE CHEZ VOUS p. 7

QUOTIENT FAMILIAL p. 9

TARIFS ACTIVITÉS MUNICIPALES p. 10

STRUCTURES DE LA VILLE p. 12





ESPACE FAMILLE

Activez votre compte "Espace famille" pour vous inscrire aux activités.

Créez votre dossier en contactant le Guichet famille ou la Mairie annexe puis gérez vos démarches en ligne sur le site de la ville bagneux92.fr

- Sur votre Espace famille, vous pouvez :
 - **inscrire vos enfants** aux temps périscolaires ou aux accueils de loisirs du mercredi ou des vacances ;
 - **exprimer des vœux** pour les activités de loisirs enfants, jeunes, adultes, seniors et pour les séjours d'hiver et d'été de vos enfants ;
 - **consulter** vos factures, les **payer** en ligne, procéder au **calcul** de votre quotient familial et à la simulation des tarifs associés ;
 - **accéder à des informations** sur les différentes campagnes d'inscription et/ou la facturation.

● **Comment faire pour créer un compte ?**

Vous devez au préalable transmettre une **adresse e-mail valide au Guichet famille** :

- soit par e-mail sur familles@mairie-bagneux.fr ;
- soit par téléphone au 01 42 31 60 30.

Une fois votre adresse e-mail enregistrée par le Guichet famille, sur la page d'accueil du site bagneux92.fr, cliquez sur l'icône Espace famille puis cliquez sur le bouton "Connecter", en haut à droite. Une nouvelle fenêtre s'ouvre pour vous permettre de renseigner les identifiants. Pour obtenir les identifiants, cliquez sur "Mot de passe oublié ou première connexion".

Un e-mail vous sera alors envoyé avec votre identifiant famille et un lien pour créer votre mot de passe.

Vous aurez alors accès à votre Espace famille !



SI VOUS AVEZ PERDU VOTRE IDENTIFIANT OU SI VOUS AVEZ OUBLIÉ VOTRE MOT DE PASSE

Sur la page d'accueil de l'Espace famille, cliquez sur le bouton "connecter", en haut à droite, puis "**mot de passe oublié ou première connexion**". Renseignez votre e-mail et cliquez sur envoyer. **Un e-mail vous sera envoyé** avec votre identifiant et un lien pour **réinitialiser le mot de passe**.

SI VOTRE E-MAIL ENREGISTRÉ N'EST PLUS VALIDE

Vous avez la possibilité, si vous connaissez votre mot de passe, de vous connecter sur l'Espace famille "mon compte" pour modifier votre adresse e-mail. Sinon, contactez le Guichet famille.

DES AGENTS À VOTRE ÉCOUTE

Si vous rencontrez des difficultés à remplir vos demandes en ligne, les agents municipaux sont formés pour vous aider.

N'hésitez pas à les solliciter.





VOS DÉMARCHES DE CHEZ VOUS

Pas besoin de vous déplacer pour vos démarches et vos demandes d'inscriptions. Connectez-vous à votre Espace famille sur bagneux92.fr.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Si besoin, vous pouvez appeler le 01 42 31 60 00 puis dites : "inscriptions", pour qu'un agent municipal vous accompagne dans la démarche. En cas de situation de handicap, afin d'adapter au mieux votre accueil ou celui de vos enfants, nous vous invitons à contacter la structure d'accueil avant votre inscription.

LES ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOUS

- **Préinscription en ligne du 4 au 22 mai 2026**
- **Comment s'inscrire sur votre Espace famille ?**
 - 1) Choisissez un membre de la famille.
 - 2) Faites 1 vœu ou 2 vœux dans chaque catégorie d'activité. Les activités de loisirs sont réparties en quatre catégories : sport, musique, danse et autres activités culturelles.
 - 3) Validez chaque vœu.
 - 4) Répétez l'opération pour chaque membre de la famille.



Seuls les deux premiers vœux de chaque catégorie seront pris en compte.

• **Inscriptions définitives du 8 juin au 3 juillet 2026**

À partir du 8 juin, vous recevrez par e-mail ou courrier une réponse à vos vœux. Si vos choix sont acceptés, il vous faut confirmer l'inscription pour obtenir définitivement la place à une activité.

Pour cela, vous devrez vous connecter à votre Espace famille et confirmer l'activité obtenue.

Pour les activités sportives, un certificat médical est obligatoire à la première séance de l'activité. Ce certificat médical doit autoriser les pratiques sportives choisies.

Les demandes d'inscriptions à la Maison de la musique et de danse (MMD) se feront désormais directement à la MMD ou sur internet en juin 2026. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'accueil de la MMD au 01 86 63 14 44 ou sur conservatoire.bagneux@valleesud.fr

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET LES ACCUEILS DE LOISIRS

- **Inscription pour la rentrée scolaire du 15 juin au 26 août 2026, pour les activités périscolaires et les mercredis**
- **pour les vacances scolaires (voir les dates d'inscriptions p. 36)**

Les inscriptions se font directement sur votre Espace famille ou par bulletin papier disponible au Guichet famille à l'Hôtel de ville, à la Mairie annexe ou à télécharger au format numérique sur le site bagneux92.fr.





Inscrivez-vous uniquement dans les structures.

Les activités en famille (p. 28 et 29) et celles proposées par les centres sociaux et culturels Jacques-Prévert et de la Fontaine Gueffier se font directement sur place.

LES LISTES D'ATTENTE

Pour certaines activités de loisirs, le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles. Vous serez alors placé sur liste d'attente.

Les places seront attribuées par une commission municipale chargée d'arbitrer sur la base de critères tels que l'accès aux activités pour le plus grand nombre d'enfants ou encore le nombre d'activités pratiquées par votre enfant ou l'antériorité de la demande.



Pour les accueils de loisirs

Voir détails à partir de la page 31

LE PAIEMENT

VOTRE CONFIRMATION DÉFINITIVE VAUT FACTURATION.

Une fois que vous aurez confirmé vos choix d'inscription en ligne pour les activités de loisirs, les activités périscolaires et les accueils de loisirs, vous recevrez la facture :

- après la reprise de vos activités de loisirs à l'automne pour toute l'année ;
- chaque mois pour les activités périscolaires et accueils de loisirs. La facture est établie à partir des états d'inscription et de présence fournis par les directions d'écoles et les directions d'accueils de loisirs.

COMMENT PAYER VOTRE FACTURE ?

- Par **télépaiement sécurisé** (service PAYFIP) sur le site baigneux92.fr
- En **espèces** ou par **carte bancaire** dans les bureaux de tabac partenaires, liste disponible sur impots.gouv.fr/paiement-de-proximite
- Par **chèque bancaire** à l'ordre du Trésor public et adressé au Service de gestion comptable de Montrouge, 18 rue Victor-Hugo, 92121 Montrouge Cedex, accompagné de la partie à découper de votre facture.

DÉDUCTIONS DES AIDES

Si vous bénéficiez des dispositifs PASS+ Hauts-de-Seine, chèques vacances, coupons Sports ANCV ou coup de pouce loisirs CAF, rendez-vous, **à partir de septembre**, dans les structures pour faire enregistrer ces aides qui seront déduites de votre facture.

Date limite de dépôt des aides : **le 16 octobre 2026**

	ENREGISTREMENT AU GUICHET FAMILLE						ENREGISTREMENT DANS LA STRUCTURE	
	Activités périscolaires	Accueil de loisirs	Séjours	École municipale du sport (EMS)	Studio la Chaufferie	Espace Marc-Lanvin	Centre sociaux et culturels	Maison des arts
PASS+ 92				✓	✓	✓	✓	✓
CHÈQUE VACANCES		✓ *	✓ *				✓	✓
ANCV SPORT				✓				
CHÈQUE CESU*	✓ *	✓ *						
BON CAF			✓	✓	✓	✓	✓	✓

* À déposer au Trésor public pour les chèques vacances et les chèques C.E.S.U non dématérialisés pour la petite enfance et les activités périscolaires, hormis pour la restauration. En cas de paiement par C.E.S.U, joindre une copie de la facture.



▶ **Vous avez déjà donné votre accord CAF**

Aucune démarche à faire !

▶ **Sans votre accord CAF**

Il doit être mis à jour

VOUS ÊTES ALLOCATAIRE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES ET VOUS VOULEZ DONNER VOTRE ACCORD

Il vous suffit de donner l'autorisation d'utiliser vos données mises à disposition par la CAF, dans le seul et unique objectif de définir le tarif de vos prestations choisies. Suite à votre autorisation, votre quotient familial est automatiquement mis à jour chaque 1^{er} janvier.

VOUS N'ÊTES PAS ALLOCATAIRE DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES OU VOUS N'AVEZ PAS DONNÉ VOTRE AUTORISATION D'ACCÈS À VOS DONNÉES CAF

- Cas n° 1 : je ne bénéficie pas d'un quotient familial de la CAF. Je donne mon avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024).
- Cas n° 2 : j'ai refusé l'accès à mes données CAF. Je donne mon attestation de quotient familial de la CAF 2026.

Dans les deux cas, vous êtes dans l'obligation de faire calculer votre quotient familial chaque année.



En l'absence de présentation des éléments de calcul de votre foyer, un tarif spécifique sera appliqué correspondant au tarif maximum de l'activité concernée, sans possibilité de régularisation ultérieure, aucune rétroactivité n'étant opérée.

CHANGEMENT DE SITUATION DANS L'ANNÉE

- Si votre situation familiale ou professionnelle entraîne en cours d'année une modification de vos ressources (perte d'emploi, maladie grave, décès, séparation, naissance d'un enfant), vous devez transmettre au Guichet famille ou à la Mairie annexe une attestation de quotient familial de la CAF mis à jour.
- Si vous n'avez pas de dossier auprès de la Caisse d'allocations familiales, vous devez faire recalculer votre quotient familial auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe pour une prise en compte de votre situation.





TARIFS ACTIVITÉS MUNICIPALES

La Ville instaure une tarification des activités municipales soumise au quotient familial.



- Vous pouvez facilement calculer vos tarifs grâce au simulateur disponible sur votre Espace famille.

Avec cette nouvelle tarification, les prix des activités sont plus accessibles, calculés facilement et plus équitables.

- Faites-vous une idée de votre tarif !

Les grilles tarifaires vous permettent d'avoir un aperçu du prix minimum et maximum pour chaque activité proposée. Pour connaître votre tarif personnalisé, vous devez réaliser le calcul suivant :

Mon quotient

X Taux d'effort de l'activité

= Mon tarif

Les tableaux ci-après vous présentent **les tarifs minimums et maximums ainsi que le taux d'effort de chaque activité à compter du 7 juillet 2025.**

Pour exemple, vous trouverez dans les deux dernières colonnes les tarifs appliqués pour un foyer avec un quotient de 510 euros et un quotient de 1550 euros. Pour rappel, le tarif payé ne correspond pas au coût réel de l'activité.

RESTAURATION

En euros

	TARIF MINI	TARIF MAXI	Taux D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
Repas par jour	1,17	6,63	0,002448	1,25	3,79

1) Le tarif pour un repas exceptionnel est doublé.

2) Le tarif pour l'enfant bénéficiant d'un plan d'accueil individualisé (PAI) est égal à 50 %

ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE*

En euros

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	Taux D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
ACCUEIL JOURNÉE	3,06	14,79	0,00561	3,06	8,70
ACCUEIL DEMI-JOURNÉE	2,30	11,22	0,003825	2,30	5,93
ACCUEIL DEMI-JOURNÉE SANS REPAS	1,02	3,67	0,001428	1,02	2,21
NUITÉE ÉDUCATION EXTÉRIEUR à ajouter au tarif accueil journée	4,08	25,50	0,00918	4,68	14,23
NUITÉE ÉDUCATION BAGNEUX à ajouter au tarif accueil journée	2,04	12,24	0,0051	2,60	7,91

* Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), centre sociaux et culturels, club de loisirs Marc-Lanvin, mercredis et vacances scolaires.

1) Le tarif pour un accueil extrascolaire exceptionnel est doublé.

2) Pour les accueils journée et demi-journée, le tarif pour l'enfant bénéficiant d'un plan d'accueil individualisé (PAI) est égal à 75 %





ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

En euros

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
ACCUEIL MATIN	0,87	3,37	0,001326	0,87	2,06
ACCUEIL SOIR MATERNELLE	1,02	4,08	0,001428	1,02	2,21
ÉTUDES DIRIGÉES	1,28	5,61	0,00204	1,28	3,16
ÉTUDES +	0,26	1,33	0,000612	0,31	0,95

1) Le tarif pour un accueil périscolaire exceptionnel est doublé.

LES SÉJOURS

En euros

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550
SÉJOURS ÉTÉ & SÉJOURS JEUNESSE	11,22	56,10	0,02142	11,22	33,20
SÉJOURS HIVER & ÉTRANGER	15,30	91,80	0,0357	18,21	55,34
CLASSES DE DÉCOUVERTE	5,10	35,70	0,01377	7,02	21,34

Un délai de prévenance de 15 jours s'applique au-delà duquel le séjour sera facturé sauf si l'annulation survient suite à un cas de force majeure.

ACTIVITÉS DE LOISIRS

En euros

ACTIVITÉS (TARIF ANNUEL)	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550	
ATELIERS ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE	Cours enfants	51,00	229,50	0,07344	51,00	113,83
	Cours adultes	71,40	357,00	0,1326	71,40	505,53
ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)	51,00	229,50	0,07344	51,00	113,83	
STAGE ARTS PLASTIQUES, MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE	Tarif à l'heure	2,04	12,24	0,0051	2,60	7,91
	Tarif à la semaine	11,22	56,10	0,02142	11,22	33,20

* Pour l'EMS : accompagnement en car 22,44 euros par an - accompagnement à pied 11,22 euros par an

ACTIVITÉS DE LOISIRS SENIORS

En euros

ACTIVITÉS (TARIF ANNUEL)	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 J'ai un quotient de 510	EXEMPLE N° 2 J'ai un quotient de 1550	
ACTIVITÉS SENIOR AUX CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS	71,40	153,00	0,0714	71,40	110,67	
GYM SENIOR	1 cours par semaine	71,40	153,00	0,0714	71,40	110,67
	2 cours par semaine	102,00	204,00	0,0816	102,00	126,48
AQUAGYM	102,00	204,00	0,0816	102,00	126,48	

* Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

* Pour toutes les activités de loisirs, l'inscription à une activité vaut facturation à l'année.





LES STRUCTURES DE LA VILLE

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA FONTAINE GUEFFIER

1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 26 00

csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

- **Hors vacances scolaires**

lundi de 14h à 21h
mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 21h
samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

- **Vacances scolaires et septembre**

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
Ouvert le 1^{er} samedi des petites
vacances scolaires de 9h30 à 12h
et de 14h à 17h30.

Reprise des activités lundi 14 septembre 2026

LA PAUSE QUARTIER

Abbé-Grégoire-Mirabeau
23 allée Mirabeau - 01 47 40 26 00

csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES-PRÉVERT

12 place Claude-Debussy
01 46 56 12 12

accueil.prevert@mairie-bagneux.fr

- **Hors vacances scolaires**

lundi de 14h à 21h
mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 21h
samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

- **Vacances scolaires et septembre**

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
Ouvert le 1^{er} samedi des petites
vacances scolaires de 9h30 à 12h
et de 14h à 17h30.

Reprise des activités lundi 14 septembre 2026

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Direction des Sports et des Loisirs
57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 60

sports-loisirs@mairie-bagneux.fr

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
mardi de 13h30 à 17h

Reprise des activités lundi 14 septembre 2026

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (MMD)

Vallée Sud - Grand Paris

4 rue Étienne-Dolet
01 86 63 14 44

conservatoire.bagneux@valleesud.fr

facebook.com/MMD.Bagneux

- **Horaires d'ouverture du secrétariat**

lundi de 15h30 à 18h
mardi et jeudi de 14h à 18h
mercredi de 9h à 12h30 et 13h30 à 18h
vendredi de 14h à 17h

- **Horaires d'été**

Fermé en août
Païement : voir auprès de la structure.

Reprise des activités lundi 14 septembre 2026

ESPACE MARC-LANVIN

22 rue Blaise-Pascal
01 45 36 13 30

espace.marc-lanvin@mairie-bagneux.fr

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h30

- **Horaires de vacances scolaires et d'été**

Tous les jours de 9h30 à 12h et 14h à 18h

Reprise des activités mi-septembre





LA M7 THIERRY-EHRHARD

Pour les 18/25 ans

30 rue Jean-Longuet

01 42 31 68 48

jeunesse@mairie-bagneux.fr

lundi (accueil téléphonique uniquement)

mardi de 10h à 12h (sur rendez-vous)

mercredi, jeudi et vendredi

de 10h à 12h et de 14h à 18h

samedi de 14h à 18h

MAISON DES ARTS (MDA)

15 avenue Albert-Petit

01 46 56 64 36

maisondesarts@mairie-bagneux.fr

• Horaires d'ouverture administrative sur rendez-vous

mardi, jeudi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

• Horaires d'ouverture des expositions

mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h

mercredi de 14h à 19h

Les premier et dernier samedis de chaque mois (pendant les expositions) de 10h à 18h

Reprise des activités lundi 5 octobre 2026

Le tarif comprend le cours et le matériel mis à disposition.

THÉÂTRE VICTOR-HUGO

Vallée Sud - Grand Paris

14 avenue Victor-Hugo

01 71 10 73 21

secretariat.tvh@gmail.com

Billetterie - 01 86 63 14 70 / 07 85 90 38 65

reservationtvh@valleesud.fr

mercredi, jeudi et vendredi

de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h

samedi de 14h30 à 19h

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON

Vallée Sud - Grand Paris

2 avenue Gabriel-Péri

01 86 63 14 69

mediatheques.valleesud.fr

mardi de 14h à 19h

mercredi, vendredi, samedi de 10h à 19h

dimanche de 14h à 18h

(du dernier week-end de septembre à fin juin, hors vacances scolaires et week-end fériés)

• En été les horaires sont modifiés

PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE (PPCM)

Centre culturel de rencontre

1 impasse de la renardière

01 46 64 93 62

info@ppcm.fr

du lundi au vendredi

de 10h à 13h et de 14h à 18h

STUDIOS LA CHAUFFERIE

2 rue Léo-Ferré

01 45 36 47 70

lachaufferie@mairie-bagneux.fr

• Horaires d'ouverture administrative

lundi de 14h à 21h

mardi, mercredi, jeudi et vendredi

de 14h à 23h

• Horaires d'ouverture répétitions

mardi, jeudi et vendredi de 17h à 23h

mercredi de 14h à 23h

samedi de 14h à 21h

Fermeture en août

Reprise des activités lundi 14 septembre 2026

À NOTER

AU COURS DE L'ANNÉE 2026-2027, LES STUDIOS DE LA CHAUFFERIE ET LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES-PRÉVERT DÉMÉNAGERONT ENSEMBLE AU SEIN D'UN ÉQUIPEMENT FLAMBANT NEUF SITUÉ AU CŒUR DE LA PLACE LUCIE-AUBRAC. CETTE NOUVELLE STRUCTURE ABRITERA TOUTES LES ACTIVITÉS HABITUELLES DU CENTRE SOCIAL ET DES STUDIOS ET PROPOSERA ÉGALEMENT UNE NOUVELLE PROGRAMMATION POUR PETITS ET GRANDS AUX ACCENTS MUSICAUX.



HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX



GUICHET FAMILLE HÔTEL DE VILLE

57 avenue Henri-Ravera

01 42 31 60 30

familles@mairie-bagneux.fr

lundi, mercredi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

mardi de 13h30 à 17h

MAIRIE ANNEXE

8 résidence du Port Galand

01 45 47 62 00

mairie-annexe@mairie-bagneux.fr

lundi, mercredi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

mardi de 13h30 à 17h

DIRECTION DES ACTIONS CULTURELLES

4 rue Étienne-Dolet

01 41 17 48 12

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

(mardi et jeudi fermeture à 17h30)



ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOUS

SPORT p. 16

DANSE ET MUSIQUE p. 18

CULTURE p. 19

SENIORS p. 20

INCLUSION SOCIALE p. 22

ASSOCIATIONS p. 23

AUTRES STRUCTURES CULTURELLES p. 25

EN FAMILLE p. 28





SPORT

Dans une démarche éducative et ludique, l'École municipale des sports (EMS) offre aux enfants âgés de 5 à 17 ans, la possibilité de pratiquer de multiples activités physiques et sportives favorisant l'éveil et l'épanouissement. Les activités EMS sont mixtes et sont ouvertes à toutes et à tous.

FORMULE COMBINÉE 1 semestre natation + 1 semestre sports collectifs (basket, baseball, hockey...) et individuels (jeux d'opposition, badminton, soft archery...) au gymnase Henri-Wallon.

Accompagné depuis l'école Marcel-Cachin	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Paul-Éluard	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Henri-Wallon	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Joliot-Curie	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Niki-de-Saint-Phalle	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	lundi 18h - 19h
Accompagné depuis l'école Albert-Petit + Rosenberg	6-7 ans / 8-10 ans	mardi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mardi 17h - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mercredi 9h30 - 10h30
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	mercredi 10h30 - 11h30
Accompagné depuis l'école Paul-Vaillant-Couturier	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 16h30 - 18h
Accompagné depuis l'école Maurice-Thorez	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 16h30 - 18h
Sans accompagnement	6-7 ans / 8-10 ans	jeudi 17h - 18h

TENNIS Apprendre à contrôler la balle, servir, échanger en coup droit et revers.

Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	6-7 ans débutants	mercredi 10h - 11h
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	6-7 ans confirmés	mercredi 11h - 12h
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	8-10 ans	mercredi 13h30 - 15h
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	11-14 ans	mercredi 15h - 16h30
Complexe tennis des Mathurins bulle (n°10)	15-17 ans	mercredi 16h30 - 18h

FOOTBALL Apprendre à contrôler le ballon, passer, tirer, développer les notions d'équipe, de respect de l'autre, de fair-play.

Parc des sports	7-10 ans	mercredi 9h15 - 10h45 / 10h45 - 12h15
-----------------	----------	---------------------------------------

Rappel : les accompagnements sont payants et ne concernent que le trajet "aller".





ATHLÉTISME

 Courir seul ou à plusieurs, sauter en hauteur ou en longueur et participer à des jeux de lancer.

Parc des sports	6-8 ans	mercredi 10h - 11h
Parc des sports	9-11 ans	mercredi 11h - 12h

MULTISPORTS 1

 L'école de formation multisports permet à l'enfant de se sensibiliser à différentes pratiques sportives et d'acquérir les bases élémentaires : motricité, équilibre, habileté, respect des règles...

Accompagné depuis l'école Albert-Petit	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Gymnase Romain-Rolland
Accompagné depuis l'école Marcel-Cachin	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Gymnase Romain-Rolland
Sans accompagnement	6-7 ans	mardi 17h - 18h	Gymnase Romain-Rolland
Accompagné depuis l'école P.-V.-Couturier	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Halle des sports J. Jambu
Accompagné depuis l'école Paul-Éluard	6-7 ans	mardi 16h30 - 18h	Halle des sports J. Jambu
Sans accompagnement	6-7 ans	mardi 17h - 18h	Halle des sports J. Jambu
Accompagné depuis l'école Joliot-Curie	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase Henri-Wallon
Accompagné depuis l'école Henri-Wallon	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase Henri-Wallon
Accompagné depuis Niki-de-Saint-Phalle	6-7 ans	vendredi 16h30 - 18h	Gymnase Henri-Wallon
Sans accompagnement	6-7 ans	vendredi 17h - 18h	Gymnase Henri-Wallon

MULTISPORTS 2

 L'école d'initiation multisports permet à l'enfant de s'épanouir à travers la diversité des activités proposées. Les cycles multisports favorisent la progression de l'enfant tout en tenant compte du niveau de chacun et l'amèneront plus tard à s'orienter vers les disciplines de son choix.

Sans accompagnement	8-10 ans	mardi 17h - 18h	Gymnase Henri-Wallon
Sans accompagnement	8-10 ans	vendredi 17h - 18h	Gymnase Romain-Rolland
Sans accompagnement	8-10 ans	vendredi 17h - 18h	Halle des sports J. Jambu

GYMNASTIQUE

 Découvrir et apprendre des techniques de rotations, appuis, suspensions sur tous les agrès : barres, poutre, praticables, trampoline...

5-6 ans	mercredi 9h - 10h	Gymnase Jean-Guimier
7-8 ans	mercredi 10h - 11h15	Gymnase Jean-Guimier
9-10 ans	mercredi 11h15 - 12h30	Gymnase Jean-Guimier
11-14 ans	mercredi 13h30 - 15h	Gymnase Jean-Guimier

TAEKWONDO

 Apprendre à travailler aussi bien le corps que l'esprit, alliant l'entretien et la force physique, concentration et souplesse.

10-17 ans	mercredi 16h - 17h30	Halle des sports Janine-Jambu (dojo)
-----------	----------------------	--------------------------------------

YOGA

16 ans et +	lundi 19h - 20h30	CSC de la Fontaine Gueffier
16 ans et +	mardi 14h - 15h30	CSC Jacques-Prévost

Rappel : les accompagnements sont payants et ne concernent que le trajet "aller".





DANSE

Classique, modern'jazz, danse contemporaine... Trouvez chausson à votre pied dans les Centres sociaux et culturels (CSC) !

AFRO HOUSE

Initiation	7-16 ans	mercredi 18h - 19h	CSC Jacques-Prévert
------------	----------	--------------------	---------------------

CAPOEIRA

Tous niveaux	5-17 ans	lundi 17h - 18h30 / jeudi 18h30 - 20h	CSC Jacques-Prévert
--------------	----------	---------------------------------------	---------------------

ZUMBA

Tous niveaux	16 ans et +	samedi 10h - 11h ou 11h - 12h	CSC de la Fontaine Gueffier
--------------	-------------	-------------------------------	-----------------------------

JAZZ CLASSIQUE

Non débutant	16 ans et +	mercredi 19h - 21h	CSC de la Fontaine Gueffier
--------------	-------------	--------------------	-----------------------------

HIP-HOP

Débutant	9-14 ans	vendredi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
----------	----------	----------------------	---------------------

MUSIQUE

Les studios la Chaufferie et les Centres sociaux et culturels, proposent également des initiations ou des perfectionnements dans diverses disciplines musicales.

MUSIQUES ACTUELLES

Piano (30 mn)	10 ans et +	lundi 17h30 - 21h, jeudi 17h30 - 21h	La Chaufferie
Piano (30 mn)	16 ans et +	mardi 13h30 - 19h30	CSC de la Fontaine Gueffier
Guitare (30 mn)	10 ans et +	lundi 17h - 22h, mercredi 14h - 20h	La Chaufferie
Basse électrique (30 mn)	10 ans et +	lundi 17h - 21h	La Chaufferie
Batterie (30 mn)	10 ans et +	vendredi 16h - 23h	La Chaufferie

CHANT

Chant cours individuel (30 mn)	10 ans et +	lundi 18h - 23h	La Chaufferie
--------------------------------	-------------	-----------------	---------------





CULTURE

La ville de Bagneux et ses partenaires proposent des activités culturelles nombreuses et variées.

THÉÂTRE

6-8 ans	mercredi 14h - 15h30	CSC de la Fontaine Gueffier
9-12 ans	mercredi 16h - 17h30	CSC de la Fontaine Gueffier
9-12 ans	jeudi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
15 ans et + (impro)	lundi 19h - 20h30	CSC de la Fontaine Gueffier

COUTURE

18 ans et +	lundi 18h - 21h	CSC Jacques-Prévert
16 ans et + (nouveaux élèves)	jeudi 19h - 21h	CSC de la Fontaine Gueffier
16 ans et + (anciens élèves)	mercredi 19h - 21h	CSC de la Fontaine Gueffier

ARTS PLASTIQUES (dessin, peinture et volume)

6-8 ans (CP au CE1)	lundi 16h45 - 18h15	Maison des arts (MDA)
6-8 ans (CP au CE1)	mercredi 14h - 15h30	Maison des arts (MDA)
6-10 ans - du CP au CM2 - initiation	jeudi 17h - 18h30	CSC Jacques-Prévert
6-10 ans - du CP au CM2 - initiation	vendredi 17h - 18h30	CSC de la Fontaine Gueffier
9-11 ans (CE2 au CM2)	lundi et mardi 16h45 - 18h15, mercredi 15h30 - 17h et 17h - 18h30	Maison des arts (MDA)
11-16 ans (Collège, Lycée)	lundi et mardi 18h15 - 19h45, mercredi 17h30 - 19h	Maison des arts (MDA)
16 ans et +	lundi 18h15 - 22h15	Maison des arts (MDA)
16 ans et + initiation	vendredi 19h - 21h	CSC de la Fontaine Gueffier
18 ans et + initiation	jeudi 19h - 21h	CSC Jacques-Prévert

ANGLAIS

CE2 - CM1 - CM2	jeudi 17h30 - 18h30	CSC de la Fontaine Gueffier
6 ^e - 5 ^e	mardi 18h - 19h	CSC de la Fontaine Gueffier

SCULPTURE TERRE

16 ans et +	mardi 18h - 22h	Maison des arts (MDA)
-------------	-----------------	-----------------------



SENIORS

Vous avez plus de 60 ans ? Vous souhaitez rester actif ? Vivre votre retraite en pleine forme ? Nous vous proposons des activités adaptées aux capacités et aux besoins de chacun. À travers ces multiples activités, vous pourrez vous épanouir en toute convivialité au sein d'un groupe sympathique et dynamique.

AQUAGYM Forme de gymnastique complète pratiquée dans l'eau, procurant une sensation de légèreté

Lundi 16h - 16h45 (arriver 15 minutes avant le début de la séance)	Piscine de Bagneux
Mardi 16h - 16h45 (arriver 15 minutes avant le début de la séance)	Piscine de Bagneux
Jeudi 16h - 16h45 (arriver 15 minutes avant le début de la séance)	Piscine de Bagneux
Vendredi 16h - 16h45 (arriver 15 minutes avant le début de la séance)	Piscine de Bagneux

GYMNASTIQUE DOUCE Mouvements lents et contrôlés et travail sur la respiration

Mardi 9h - 10h	Gymnase Romain-Rolland - salle polyvalente
Mardi 10h - 11h	Gymnase Romain-Rolland - salle polyvalente
Mardi 11h - 12h	Gymnase Romain-Rolland - salle polyvalente
Mardi 11h - 12h	Grand dojo Olivier-Pierre-Goin
Jeudi 9h - 10h	Grand dojo Olivier-Pierre-Goin
Jeudi 10h - 11h	Grand dojo Olivier-Pierre-Goin
Jeudi 11h - 12h	Grand dojo Olivier-Pierre-Goin
Vendredi 11h - 12h	Halle des sports Janine-Jambu - dojo

STRETCHING Améliorer la flexibilité, l'amplitude du mouvement et la posture

Mardi 9h - 10h	Grand dojo Olivier-Pierre-Goin
----------------	--------------------------------

GYMNASTIQUE POSTURALE Renforcement des muscles profonds, de la posture et de la respiration

Mardi 10h - 11h	Grand dojo Olivier-Pierre-Goin
Vendredi 9h - 10h	Halle des sports Janine-Jambu - dojo
Vendredi 10h - 11h	Halle des sports Janine-Jambu - dojo

**CRÉNEAU
SUPPLÉMENTAIRE**





REMISE EN FORME Amélioration de la santé et du bien-être physique

Vendredi 10h - 11h

Halle des sports Janine-Jambu - salle de musculation

Vendredi 11h - 12h

Halle des sports Janine-Jambu - salle de musculation

YOGA Grande variété d'exercices et de postures pour le corps, l'esprit et la respiration

Lundi 16h30 - 18h

CSC de la Fontaine Gueffier

THÉÂTRE

Mercredi 9h30 - 11h30

CSC de la Fontaine Gueffier

INSCRIPTIONS

Le **certificat médical** de non contre-indication à la (aux) pratique(s) sportive(s) choisie(s) est obligatoire au moment de la confirmation de l'inscription. Faire parvenir soit par voie postale au Guichet famille, soit lors de la première séance de l'activité auprès des éducateurs.



TARIFICATION

Le tarif des activités seniors est calculé selon le quotient familial.

Les inscriptions et la facturation sont annuelles. Le paiement se fait en 2 fois (novembre et février).





INCLUSION SOCIALE

LES ATELIERS D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Pour lutter contre la fracture numérique et rendre les outils informatiques accessibles au plus grand nombre, les CSC de Bagneux proposent des cours d'inclusion numérique. Ces derniers permettent d'appréhender la maîtrise de l'outil informatique et de découvrir les multiples usages possibles.

	CSC JACQUES-PRÉVERT	CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER
ADULTES	lundi 14h - 16h, mardi 10h - 12h, jeudi et vendredi 10h - 12h et 14h - 16h	mercredi 10h - 12h Stage de 3 sessions

 Places limitées - inscription auprès des CSC.


COURS DE FRANÇAIS

Pour favoriser l'intégration socioprofessionnelle de toutes et tous, notamment des personnes récemment arrivées sur le territoire français, des ateliers sociolinguistiques et des cours de Français langue étrangère (FLE) sont proposés.

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES	
mardi et jeudi 16h - 18h	CSC de la Fontaine Gueffier (ASPE)
mardi et jeudi 14h - 16h	CSC Jacques-Prévert
FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (GERMAE)	
lundi - vendredi 14h - 16h, 16h - 18h ou 18h30 - 20h30 (selon niveau)	Inscription auprès des CSC

● École française des femmes à Bagneux : une structure pour favoriser l'insertion des Balnéolaises

Dispositif financé par le Département des Hauts-de-Seine et soutenu par la Ville de Bagneux, l'École française des femmes est installée au 30 avenue Paul-Vaillant-Couturier. Cette école propose des cours de Français langue étrangère (FLE) (du niveau A1 au B2) à toutes les femmes de Bagneux inscrites dans un parcours d'insertion et en situation régulière. Ces cours de français s'accompagnent d'ateliers d'inclusion numérique ou encore d'accompagnement vers l'emploi.

 Inscriptions possibles tout au long de l'année, plus de renseignements : 06 62 26 46 74 effbagneux@outlook.fr.



ASSOCIATIONS


L'offre associative balnéolaise propose de nombreuses activités sportives et de loisirs, à pratiquer seul-e ou en famille. Voici la liste des associations proposant des cours et ateliers à l'année : retrouvez leurs coordonnées sur bagneux92.fr, rubrique "Répertoire des associations" ou suivez ce QR-Code.



Envie d'en savoir plus sur les associations de Bagneux ? Un projet de création d'association ?

SERVICE VIE ASSOCIATIVE - DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET VIE DES QUARTIERS

57 avenue Henri-Ravera (bâtiment Garlande)

 01 42 31 68 33

citoyennete@mairie-bagneux.fr

- Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, mardi fermé toute la journée, jeudi fermé (sauf accueil téléphonique).

RENCONTREZ VOS ASSOCIATIONS !

Plus de 80 associations balnéolaises seront présentes au Forum de rentrée. Venez les rencontrer gratuitement le samedi 5 septembre 2026, de 10h à 18h. Le lieu sera précisé dans le courant de l'été.

ACTIVITÉS CULTURELLES	
Associations	Activités
À mots croisés	Ateliers d'écriture
Art Mature	Sculpture
Art'Pège	Percussions - batucada, musiques actuelles, ukulélé
Bailar n'Bagneux	Salsa cubaine
Ciné Soutien	Initiation aux métiers du cinéma : acteur, réalisateur, producteur
CK's Production	Cours de chant
Compagnie Galante	Éloquence, spectacle vivant
Compagnie Mimésis	Théâtre en famille
Compagnie Rouletabosse	Théâtre
Compagnie SourouS	Théâtre
La Cascade	Musiques et danses folkloriques
Larmetis	Fresques urbaines participatives, soutien au spectacle vivant
Plus petit cirque du monde (PPCM)	Cirque, ateliers en famille
Le Rendez-vous des photographes	Rencontres artistiques
Les Gais Chant'âges	Chant choral inclusif
Les Taxis zoukeurs	Cours de zouk
MHK	Hip-hop et danses urbaines
Paris-Breizh	Danses bretonnes
Percugaga Bagneux	Instruments de percussion



Photo-Club de Bagneux	Photographie
Vocal'Ease	Chant choral
Zumba & Cie	Danse zumba

ACTIVITÉS SPORTIVES

Associations	Activités
Amicale Bouliste de la Cité des Oiseaux	Pétanque
ASCAM Ligue 92	Nin-Jutsu
Bagneux Futsal	Futsal
Cercle d'échecs de Bagneux	Échecs
Club olympique multisports de Bagneux (COMB)	Athlétisme, badminton, basket, boxe anglaise, boxe française, capoeira, football, gymnastique, handball, judo, lutte/grappling, nanbudo, natation, plongée, rollers, rugby, taekwondo, tennis, tir à l'arc, yoga, sport en famille.
École de football Jean-Mendez	Football
Futsal Bagneux Academy	Futsal
Iga Kuri	Initiation à l'art martial japonais de l'école Yagyū Shingan-ryū
KWF Karaté France officiel	Karaté
Office balnéolais du sport (OBS)	Visite médicale sportive, lutte contre le surpoids, développement des valeurs citoyennes.
Retraite sportive Bagneux 92 (RSB92)	Multi-activités sportives et culturelles adaptées aux plus de 50 ans

ACTIVITÉS DE LOISIRS ET CITOYENNES

Associations	Activités
Bagneux Environnement	Découverte de la nature
Club de la Joie de vivre	Après-midis dansants
Club de la Lisette	Tarot, belote, scrabble...
Harmonie Esprit Corps	Qi-Gong, Taichi Chwan
L'Hébergerie	Répar' Vélo
La sérénité au féminin	Rencontres, bien-être, solidarité
La Soie	Peinture sur soie
Ludomobile - L'art du jeu	Jeux de société parents-enfants
Mama Lova	Ateliers liés à la parentalité
Mass'Agés	Massages parents-bébés et parents-enfants
Racont'âges	Contage d'histoire aux enfants et adultes
Sol'i'ciproque	Couture, flocage, répar'velo...





AUTRES STRUCTURES CULTURELLES

Les structures de la Ville proposent des activités et disposent d'une tarification spécifique.

THÉÂTRE Rapprochez-vous du théâtre Victor-Hugo pour inscription.

Théâtre	Adultes	lundi 19h30 - 22h30	École Paul-Langevin
Mime et théâtre gestuel	15 ans et +	mardi 20h - 23h	Théâtre Victor-Hugo
Ateliers jeunes	13 à 18 ans	mercredi 18h - 20h	École Paul-Langevin

CIRQUE Rapprochez-vous du PPCM pour inscription.

Éveil (petite section et moyenne section)	3-4 ans	mardi 17h mercredi 9h30 - 10h30 - 11h30 samedi 9h30 - 10h30	PPCM
Circomotricité (grande section et CP)	5-6 ans	lundi, jeudi, vendredi 17h mercredi 13h45 / samedi 11h45 - 14h	PPCM
Découverte	7-10 ans	lundi, mardi, jeudi, vendredi 17h mercredi 15h, samedi 15h15	PPCM
Expérience	11-14 ans	mercredi 16h45, samedi 17h	PPCM

HIP-HOP Rapprochez-vous de MHK et du PPCM pour inscription.

Éveil	3-5 ans	samedi 10h - 10h45	Espace Marc-Lanvin
Initiation	5-6 ans	mercredi 15h - 16h, samedi 10h30 - 11h30, 11h30 - 12h30	PPCM
Tous niveaux	6-9 ans	mardi 18h15 - 19h15	Espace Marc-Lanvin
Initiation	6-10 ans	samedi 11h - 12h	Espace Marc-Lanvin
Débutant	7 ans et +	mercredi 16h - 17h, samedi 13h30 - 14h30	PPCM
Avancé	7 ans et +	mercredi 17h - 18h, samedi 14h30 - 15h30	PPCM
Tous niveaux	8-12 ans	mercredi 18h - 19h	Espace Marc-Lanvin
Tous niveaux	12-15 ans	mercredi 19h - 20h	Espace Marc-Lanvin
Tous niveaux	14 ans et +	mardi 19h15 - 20h30	Espace Marc-Lanvin
Débutant/intermédiaire	18 ans et +	mercredi 20h-21h30	Espace Marc-Lanvin
Confirmé	18 ans et +	jeudi 20h - 21h30	Espace Marc-Lanvin

HOUSE Rapprochez-vous de MHK pour inscription.

Tous niveaux	18 ans et +	mardi 20h30 - 22h	Espace Marc-Lanvin
--------------	-------------	-------------------	--------------------

DANSES UNDERGROUND (STAGE DÉCOUVERTE) Cours à l'unité, rapprochez-vous de MHK pour l'inscription.

Tous niveaux	18 ans et +	vendredi 20h - 21h30	Espace Marc-Lanvin
--------------	-------------	----------------------	--------------------





La Maison de la musique et de la danse (MMD) s'adresse aux enfants à partir de 4 ans. Le parcours danse demande de suivre 2 à 3 cours hebdomadaires. L'apprentissage d'un instrument/voix est un parcours intégrant formation musicale et pratique collective. Les inscriptions ont lieu à la MMD en juin.

PRÉ-PARCOURS ÉVEIL

Atelier Premiers pas - musique et danse	Moyenne Section (4 ans)	Mercredi 10h30 ou Samedi 9h30	MMD
Éveil sons et mouvements	Grande Section (5 ans)	Mercredi 11h15 ou Samedi 10h15	MMD
Initiation musique Kidizik	CP (6 ans)	Mardi, mercredi, jeudi, samedi à définir lors de l'inscription	MMD
Initiation danse Kididanse 1	CP (6 ans)	Mercredi 14h30 ou samedi 11h	MMD
Initiation danse Kididanse 2	CE1 (7 ans)	Mercredi 13h30 ou vendredi 17h	MMD

DANSE MIXTE CLASSIQUE / CONTEMPORAIN (2 cours par semaine)

Parcours mixte	8-9 ans	lundi 17h / vendredi 17h15 ou mardi 17h15 / samedi 14h30	MMD
----------------	---------	----------------------------------------------------------	-----

DANSE CONTEMPORAINNE (2 cours par semaine minimum)

Débutant	10-14 ans	MMD
Non débutant	10 ans et +	MMD

DANSE CLASSIQUE (2 cours par semaine)

Non débutant	10 ans et +	MMD
--------------	-------------	-----

CHANT

Parcours Jeunes Chanteurs (cours à définir)	7 ans et +	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	MMD
Chant jazz	16 ans et +	mercredi	MMD
Chant classique	16 ans et +	lundi, mardi, mercredi, vendredi	MMD

MUSIQUES ACTUELLES

Guitare musiques actuelles	10 ans et +	lundi, mercredi	MMD CSC Gueffier
Guitare musiques actuelles	10 ans et +	lundi, mardi	CSC Prévert





INSTRUMENTS (cours individuels ou collectifs)			
Flûte traversière	7 ans et +	mercredi, samedi	MMD
Hautbois	7 ans et +	mercredi	MMD
Clarinette	7 ans et +	mercredi	MMD
Basson	7 ans et +	jeudi	MMD
Trompette	7 ans et +	lundi, mardi	MMD
Trombone	7 ans et +	mardi, vendredi	MMD
Tuba	7 ans et +	mardi	MMD
Guitare classique	7-10 ans	mercredi, vendredi, samedi	MMD
Piano	7-10 ans	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	MMD
Accordéon	7 ans et +	mercredi	MMD
Percussions	7 ans et +	mardi, vendredi, samedi	MMD
Violon	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Alto	7 ans et +	mardi, jeudi	MMD
Violoncelle	7 ans et +	mardi, mercredi	MMD
Contrebasse	7 ans et +	mardi	MMD
Création électro acoustique MAO (musique assistée par ordinateur)	12 ans et +	mardi	MMD
Batterie	10 ans et +	lundi	MMD
Basse électrique	8 ans et +	lundi	MMD
Contrebasse jazz	8 ans et +	lundi	MMD
Guitare électrique	8 ans et +	lundi, mercredi	MMD
Saxophone jazz	8 ans et +	mardi	MMD
Piano jazz	12 ans et +	lundi	MMD
Composition	12 ans et +	mardi	MMD

* Les jours des cours sont susceptibles d'être modifiés à la rentrée.





EN FAMILLE

MAISON DES ARTS (MDA)

Tout au long de l'année découvrez une programmation d'activités en lien avec les expositions proposées à la Maison des arts.

● Ateliers en famille

La Maison des arts (MDA) vous propose des ateliers créatifs familiaux qui vous initient en quelques heures et de manière ludique à la pratique de l'artiste exposé. En prime, repartez avec votre création !

● Expositions d'art contemporain

Découvrez trois expositions par an ainsi qu'une exposition pédagogique présentant les créations des participants aux ateliers.

● Visites guidées

Au fil des expositions, la Maison des arts vous propose des visites contées ou guidées pour découvrir seul ou en famille le travail des artistes. Des supports de visites destinés aux enfants sont également disponibles pour les visites individuelles.

● Balades street-art


(sous réserve du nombre d'inscrits)
Découvrez les œuvres présentes dans l'espace public de la Ville ! Des fresques murales aux sculptures en métal, prenez le temps de connaître le patrimoine de votre ville. Uniquement sur rendez-vous, à partir de 5 personnes.

● Si t'es môme

Préparez avec l'équipe, seul ou en famille, le grand carnaval des enfants ! Les activités de création de Si t'es môme se déroulent sur trois mois et culminent le dernier week-end de septembre, lors de la Fête des vendanges. Participez à la fabrication des décors, des costumes, des musiques et des danses qui animent ce grand carnaval.

● Stages "préparation au concours" (5 jours)

(sous réserve du nombre d'inscrits)
Préparation aux concours d'entrée dans une école d'art ou prépa : constitution des dossiers, préparation aux entretiens oraux.


 01 46 56 64 36
maisondesarts@mairie-bagneux.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

- Le Petit nuage
 - Lundi, mardi : 14h30 - 17h15
- La Clé de sol
 - Mercredi : 14h30 - 17h15
 - Vendredi : 9h30 - 12h

Ouvert un samedi par mois en alternance entre les deux structures et fermé pendant les vacances scolaires sauf en juillet.


Gratuit, anonyme, sans inscription et sans rendez-vous pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un membre de leur famille.

 *Le Petit nuage*
01 47 40 25 97 / 06 19 59 20 22
La Clé de sol
01 42 31 68 56 / 06 20 29 49 39

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

- Sorties familiales culturelles (musées, expositions, etc.)
- Sorties de loisirs (mer, base de loisirs, etc.)

Programme de sorties réalisé avec des habitants.

 01 42 31 60 12

MAISON DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE (MMD)

Valleé Sud - Grand Paris

- Atelier "Premiers pas musique et danse" pour les enfants de moyenne section chaque semaine.

Régulièrement dans l'année, ces cours sont ouverts aux parents qui sont invités à regarder ou à participer.

- Inscriptions à la MMD

 01 86 63 14 44
conservatoire.bagneux@valleesud.fr






LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE (PPCM) - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

● **Stages de cirque pendant les vacances scolaires**
Pendant les vacances scolaires, le PPCM propose des stages à la semaine pour les enfants de 4 à 14 ans : Circomotricité (4-6 ans de 10h à 12h) et Pluridisciplinaire (7-14 ans de 10h à 16h). Les enfants explorent différents agrès et disciplines du cirque. Le temps d'une semaine, les enfants vivent un moment magique aux côtés des intervenants du PPCM.

● **Vendredis Baraque**

Moments festifs et de partage entre le PPCM et les habitants, deux à trois vendredis par mois. Leur programmation varie à chaque date et ils sont l'occasion de se rencontrer et de vivre un moment convivial en famille ou entre amis. Gratuit et ouvert à tous. Tisanerie sur place avec possibilité de se restaurer et boissons.

 01 46 64 93 62 info@ppcm.fr

LES ACTIVITES EN FAMILLE AU SEIN DES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS

Les Centres sociaux et culturels accueillent les familles tous les mercredis et certains samedis. Au programme : activités ludiques à partager en famille, sorties régulières pour découvrir des lieux culturels et divers événements intergénérationnels. Les équipes des CSC peuvent également vous accompagner dans la préparation de vos vacances et vous proposent des sorties à la mer chaque été.

CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER

- **Ateliers créatifs et arts plastiques**
- **Sorties culturelles et de loisirs**

Visites guidées d'expositions, de musées, offres de spectacles, sorties en base de loisirs, à la mer au bowling, au zoo...

● **Festivités**


Noël, soirées à thème, repas partagés, Karaoké, fête du CSC, Journée internationale des droits des femmes.

- **Activités parents/enfants**

Ateliers chant 1 fois par mois (0-3 ans)

- **Activités parents/enfants tous les mercredis après-midi**


Inscrivez-vous à la newsletter du CSC pour recevoir la programmation mensuelle.

 01 47 40 26 00
csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

LA PAUSE QUARTIER

La pause quartier de l'Abbé-Grégoire-Mirabeau, un lieu d'échanges, de convivialité et de partage vous propose de nombreuses activités intergénérationnelles et en famille.

- **Atelier couture 2 fois par semaine**

 23 allée Mirabeau - 01 47 40 26 00
csc-gueffier@mairie-bagneux.fr

CSC JACQUES-PRÉVERT

- **Stages créatifs en famille : Atelier Scrapbooking**

Le scrapbooking est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor selon un thème, afin de les mettre en valeur de façon plus originale qu'un simple album photo. Ouvert à tous.

- Un samedi sur deux parents/enfants et adultes de 10h à 12h et 14h à 17h.


- **Festivités**

Fête du quartier Nord, Pique-nique chantier, Fête des vendanges, Terrasses d'été, Fête d'Halloween pour les enfants, soirées thématiques intergénérationnelles, Journée internationale des droits des femmes, repas partagé, ateliers et actions pour la valorisation de la mémoire des habitants du quartier la Pierre plate.

- **Loisirs en famille**

Activités au centre, sorties et visites culturelles. Programme semestriel co-construit avec les familles balnéolaises.

Inscrivez-vous à la newsletter du CSC pour recevoir la programmation mensuelle.

 01 46 56 12 12
accueil.prevert@mairie-bagneux.fr







TEMPS PERISCOLAIRES

ACCUEILS DE LOISIRS

ACCUEIL DU MATIN p. 32

RESTAURATION p. 32

ACCUEIL DU SOIR

ÉTUDE ET APRÈS ÉTUDE, CLAS p. 33

ACCUEIL DE LOISIRS

DU MERCREDI p. 34

ACCUEIL DE LOISIRS

DES VACANCES p. 34





MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FACTURATION

Pour pouvoir être accueilli(e) au sein des structures et bénéficier des prestations proposées, votre enfant doit être scolarisé(e) et inscrit(e) au préalable via l'Espace famille ou auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe.

L'inscription annuelle doit impérativement être réalisée avant toute première fréquentation régulière de votre enfant à un accueil périscolaire ou à l'accueil de loisirs du mercredi. Les modalités d'inscription et les périodes d'ouvertures d'inscriptions sont rappelées dans le calendrier page 36.

Pour rappel, les accueils périscolaires et accueils de loisirs vous seront désormais facturés chaque mois, en fonction du nombre de jours réels comptés dans le mois.

LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

La Ville de Bagneux peut accueillir les enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques sur les temps périscolaires. Afin d'adapter au mieux l'accueil de votre enfant et de favoriser son bien-être, nous vous invitons à contacter dès l'inscription, et avant toute fréquentation, la direction de l'accueil de loisirs afin de prendre rendez-vous (voir coordonnées p. 36).

LA RESTAURATION, L'ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR, L'ÉTUDE DIRIGÉE ET L'ACCUEIL APRÈS ÉTUDE

● L'ACCUEIL DU MATIN

Pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires **de 7h30 à 9h, arrivée échelonnée jusqu'à 8h45**. C'est un temps de loisirs récréatif encadré par l'équipe d'animation. Il permet un accueil échelonné et en douceur des enfants, autour d'activités calmes, lecture, jeux, dessins avant que les enfants rejoignent leurs classes.

Vous souhaitez inscrire votre enfant de façon régulière.	Vous inscrivez votre enfant sans avoir besoin de choisir de formule.	Vous êtes facturé mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant, sur la base de votre quotient familial.
Vous n'inscrivez pas votre enfant.		Vous êtes facturé en exceptionnel mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant sur la base de votre quotient familial (montant majoré).

● LA RESTAURATION

Pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires de 12h à 13h30.

Les enfants souffrant d'allergies alimentaires et bénéficiant d'un Protocole d'accueil individualisé (PAI*) sont accueillis en restauration avec leur repas fourni par les parents : déduction de 50 % du prix selon l'inscription choisie.

* La demande de mise en place d'un PAI se fait auprès de la direction scolaire.





● L'ACCUEIL DU SOIR

- Seulement **pour les enfants des écoles maternelles de 16h30 à 18h30**, départ échelonné à partir de 17h.

C'est un temps de loisirs récréatif encadré par l'équipe d'animation. Les enfants prennent un goûter fourni par le service restauration scolaire. L'équipe d'animation propose ensuite des activités variées, jeux d'intérieur ou d'extérieur, ateliers manuels... qui permettent un départ échelonné des enfants.

● L'ÉTUDE DIRIGÉE

- Uniquement **pour les enfants du CP au CM2 de 16h30 à 18h, aucun départ ne sera autorisé avant 18h.**

Encadré par une équipe constituée d'enseignants, c'est un temps consacré au renforcement des apprentissages scolaires. Un temps de récréation est prévu et le goûter est fourni par la Ville.

● L'ACCUEIL APRÈS ÉTUDE

- Uniquement **pour les enfants des écoles élémentaires et sur l'inscription préalable, de 18h à 18h30**, départ échelonné. C'est un temps de loisirs récréatif. Un membre de l'équipe d'animation récupère les enfants en sortie d'étude et leur propose des activités rapides et simples permettant un départ échelonné.

Vous souhaitez inscrire votre enfant de façon régulière.	Vous choisissez une formule par semaine : 1 jour fixe ou 2 jours fixes ou 3 jours fixes ou 4 jours fixes.	Vous êtes facturé mensuellement, en fonction du nombre de jours d'école et sur la base de votre quotient familial.	En cas d'absence de votre enfant, sa présence est facturée, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.
Vous souhaitez que votre enfant déjeune de façon occasionnelle.	Vous ne choisissez pas de formule.	Vous êtes facturé en exceptionnel mensuellement à chaque fréquentation de votre enfant, sur la base de votre quotient familial (montant majoré).	
Dans le cas d'un choix de formule (jours fixes), toute présence de votre enfant en dehors des jours prédéfinis par la formule, sera facturé au tarif de la restauration exceptionnelle (selon votre quotient familial), en plus des présences prévues dans la formule.			

PENSEZ-Y !

Vous souhaitez annuler des présences prévues dans la formule ? Sur votre Espace famille uniquement, vous avez la possibilité d'annuler des jours de présence de votre enfant, 7 jours avant celle-ci.

● L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

À destination des primaires, des collégiens et des lycéens (de la 2^{de} à la terminale), ce dispositif vise la réussite des jeunes Balnéolais en les aidant à acquérir des méthodes de travail efficaces en aiguisant leur curiosité tout en bénéficiant d'un accompagnement hebdomadaire et de sorties régulières, en association étroite avec les parents. Les inscriptions pour le CLAS primaire se font par l'intermédiaire de l'école qui orientera l'enfant vers le dispositif. Inscriptions auprès des accueils des CSC.

Le pré-inscription au CLAS, le samedi 12 septembre de 14h à 16h au CSC Jacques-Prévert.

	CLAS PRIMAIRE (du CP au CM2)	CLAS COLLÈGE (de la 6 ^e à la 3 ^e)	CLAS LYCÉE (de la 2 ^{de} à la Terminale)
CSC JACQUES - PRÉVERT	lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30 - 18h	lundi, mardi, jeudi et vendredi 18h15 - 19h15, mercredi 18- 20h	lundi, mardi, jeudi et vendredi 19h15 - 20h15
CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER ET PAUSE QUARTIER	lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30 - 18h30	lundi, mardi, jeudi et vendredi 17h30 - 19h ou 18h30 - 20h	lundi, mardi, jeudi et vendredi 18h30 - 20h





L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI



Si vous n'avez pas inscrit votre enfant pendant les périodes d'inscription jusqu'au 26 août, il/elle sera sur liste d'attente et accueilli(e) selon les places disponibles.

C'est un **temps de loisirs éducatif**. Les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis dans les accueils de loisirs (voir coordonnées page 36) soit à la journée, soit à la demi-journée, en fonction de l'inscription choisie.

Les accueils de loisirs bénéficient **du label plan mercredi** qui garantit la qualité de l'offre éducative proposée par les équipes d'animation.

Les enfants y découvrent **des activités variées, culturelles, sportives, artistiques, scientifiques, d'éveil à la citoyenneté, de sensibilisation à l'écologie et au développement durable**. Certains projets leur permettent de prendre une part active à des événements de la Ville (Si t'es môme, Copaca'Bagneux, Journée des droits de l'enfant, etc.).

Vous souhaitez inscrire votre enfant.	Vous choisissez une formule* : accueil de loisirs mercredi journée complète de 7h30 à 18h30 (avec repas) ou accueil de loisirs mercredi matin de 7h30 à 13h20 (avec repas) ou accueil de loisirs mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 (sans repas)	Vous êtes facturé mensuellement, en fonction du nombre de mercredis en période scolaire sur le mois concerné, et sur la base de votre quotient familial.	En cas d'absence de votre enfant, sa présence est facturée, sauf en cas de présentation d'un certificat médical.
Vous n'avez pas inscrit votre enfant	À titre exceptionnel, pour tenir compte de circonstances particulières, l'accueil de votre enfant peut être assuré par une inscription effectuée au minimum la veille dernier délai auprès du service Guichet famille ou de la Mairie annexe, dans la limite d'une inscription exceptionnelle par mois.		

* Accueil le matin de 7h30 à 9h en arrivée échelonnée. Départ échelonné entre 16h30 et 18h30.

Demi-journée matin avec repas : départ échelonné entre 13h20 et 13h30. Demi-journée après-midi sans repas : arrivée échelonnée entre 13h20 et 13h30.


LES ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

C'est un **temps de loisirs éducatif**. Les équipes d'animations proposent **des activités variées, souvent autour d'une thématique**. Les semaines sont rythmées par **des fêtes et des grands jeux**. Les enfants peuvent aussi prendre part à **des stages sportifs ou artistiques** encadrés par des intervenants spécialisés.


L'été, **des sorties pique-nique** sont organisées et les équipes d'animation proposent **des mini-séjours avec nuitées** pour une découverte en douceur des séjours de vacances.


RAPPEL : l'inscription et la facturation se font uniquement à la journée (Il n'y a pas de formule à la demi-journée). Il n'est plus obligatoire d'inscrire votre enfant à la semaine.





L'inscription est obligatoire avant la fréquentation de votre enfant. Le centre de loisirs est facturé à la journée. Celle-ci est due même en cas d'absence de l'enfant (sauf sous présentation d'un certificat médical).

 Retrouvez le calendrier avec les dates des sessions d'inscriptions pour les accueils de loisirs à la page 36.

 **Seules les demandes faites par écrit avec un justificatif, la semaine qui suit la date de clôture des inscriptions seront sur liste d'attente. La place sera confirmée en fonction des places disponibles. (après une semaine, plus aucune demande ne sera prise en compte).**

Vous avez la possibilité d'annuler vos inscriptions minimum 7 jours avant le début de chaque vacance, en adressant votre demande au Guichet famille ou à la Mairie annexe. Dans ce cas, aucune facturation ne vous sera adressée. Les accueils de loisirs ouverts durant les vacances scolaires sont communiqués aux familles au moment de la confirmation des inscriptions.

● Comment changer de formule dans l'année ?

Vous pouvez modifier votre formule en cas de changement de situation professionnelle ou familiale. Les demandes sont à adresser au Guichet famille ou à la Mairie annexe (par e-mail ou bulletin papier). Ce changement prendra effet au début du mois suivant.

● Les pénalités de retard

Si vous venez récupérer votre enfant avec du retard, une pénalité de 6 euros est applicable.

● Comment annuler une inscription aux prestations annuelles ?


Vous avez la possibilité d'arrêter vos inscriptions à tout moment auprès du Guichet famille ou de la Mairie annexe par écrit uniquement (e-mail ou courrier). L'annulation de vos inscriptions annuelles et la fin de la facturation prendront effet pour le début du mois suivant. Tout mois commencé est dû en totalité.

● Les cas d'absences ouvrant droit à déduction :

- maladie de votre enfant : un certificat médical devra être remis impérativement au service Guichet famille ou la Mairie annexe **dans les 7 jours suivant l'arrêt ;**
- participation de l'enfant à une classe de découverte ;
- grève donnant lieu à la fermeture de classe ou du service.

LES ACCUEILS DE LOISIRS DES CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS

Uniquement lors des congés scolaires, les deux CSC organisent des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) à destination des enfants. Ces accueils se font par demi-journée ou journée entière sans restauration et sans garde lors du temps de midi. Chaque accueil est rythmé par de nombreuses activités ludiques, sportives et culturelles mais aussi par des sorties.

 Pour tout renseignement, adressez-vous directement auprès des accueils des Centres sociaux et culturels.



LE CALENDRIER D'INSCRIPTION AUX ACCUEILS DE LOISIRS DURANT LES VACANCES SCOLAIRES (EXTRASCOLAIRES UNIQUEMENT)

i Pour les accueils de loisirs proposés par les CSC, renseignements auprès des structures directement.

VACANCES	DATE LIMITE D'INSCRIPTION	DATE LIMITE D'ANNULATION
Toussaint (19 au 30 octobre 2026)	18 septembre 2026	12 octobre 2026
Noël (21 au 31 décembre 2026)	6 novembre 2026	14 décembre 2026
Hiver (8 au 19 février 2027)	25 décembre 2026	1 ^{er} février 2027
Printemps (5 au 16 avril 2027)	19 février 2027	29 mars 2027
Été (5 juillet au Date officielle non communiquée)	21 mai 2027	28 juin 2027 pour le mois de juillet 26 juillet 2027 pour le mois d'août

LES COORDONNÉES DES ACCUEILS DE LOISIRS

HENRI-WALLON	2 avenue de Stalingrad	01 47 35 04 16	cdl-Henri-Wallon@mairie-bagneux.fr
JOLIOT-CURIE	59 rue de Verdun	01 46 63 33 01	cdl-Joliot-Curie@mairie-bagneux.fr
MARCEL-CACHIN	4 mail des Cuverons	01 46 64 45 51	cdl-marcel-cachin@mairie-bagneux.fr
PAUL-VAILLANT-COUTURIER	26 avenue Paul-Vaillant-Couturier	01 46 64 33 04	cdl-Paul-Vaillant-Couturier@mairie-bagneux.fr
NIKI-DE-SAINT-PHALLE	1 allée Niki-de-Saint-Phalle	01 42 31 61 87	cdl-Niki-St-Phalle@mairie-bagneux.fr
PAUL-ÉLUARD	1 mail des Tertres	01 45 36 51 60	cdl-Paul-Eluard@mairie-bagneux.fr
ALBERT-PETIT	17 rue Pablo-Neruda	01 46 55 90 85	cdl-Albert-Petit@mairie-bagneux.fr
MAURICE-THOREZ	41 avenue Albert-Petit	01 45 47 47 17	cdl-Maurice-Thorez@mairie-bagneux.fr
CHALET DES DÉCOUVERTES (MERCREDI ET VACANCES)	37 rue des Blains	01 55 48 01 80	cdl-Chalet@mairie-bagneux.fr
ÉTHEL-ET-JULIUS-ROSENBERG	1 avenue Gabriel-Péri	01 42 31 68 24	cdl-Rosenberg@mairie-bagneux.fr
PAUL-LANGEVIN	7 rue Louis-Charles-Boileau	01 46 56 77 59	cdl-Paul-Langevin@mairie-bagneux.fr

LES ACCUEILS DE LOISIRS ADOLESCENTS 11-17 ANS (VOIR P. 38-39)

- Tous les jours de 16h30 à 19h30 – activités gratuites
- Les mercredis de 14h à 18h (activités ateliers sorties et projets)
- Les vacances scolaires de 9h30 à 12h et de 14h à 18h (activités sports, sorties soirées...)

i Inscrivez vos enfants toute l'année soit au Guichet famille de l'Hôtel de ville, à la Mairie annexe ou sur place à l'espace Marc-Lanvin. Modalités d'inscriptions : quotient familial mis à jour et fiche sanitaire de liaison remplie. Plus de renseignements : espace Marc-Lanvin - 22 rue Blaise-Pascal - 01 45 36 13 30.





ESPACE MARC-LANVIN P.38

M7 THIERRY-EHRHARD P.38

**ACTIVITÉS JEUNESSE
DANS LES CENTRES SOCIAUX
ET CULTURELS P.39**





LIEUX POUR GRANDIR, CRÉER ET S'ENGAGER À BAGNEUX

La direction de la Jeunesse accompagne les jeunes balnéolais de 11 à 25 ans dans leur épanouissement personnel, culturel et citoyen.

Grâce à deux structures complémentaires, elle favorise les rencontres, l'émergence de projets et l'accès à de nombreuses opportunités tout au long de l'année.

ESPACE MARC-LANVIN

(voir coordonnées page 12)

Un lieu pour se rencontrer, créer et partager.

L'Espace Marc-Lanvin propose un large éventail d'activités pour favoriser la création, la découverte et la réalisation de projets collectifs pour s'exprimer et grandir ensemble.

Lieu de vie et de convivialité, il accueille des événements culturels, artistiques et festifs tout au long de l'année.

On y trouve :

- ▶ des salles d'activités dédiées aux projets des jeunes ;
- ▶ une salle de spectacle (concerts, battles, représentations) ;
- ▶ une cuisine aménagée, propice aux temps de partage.

LE CLUB 11/17 ANS

Se retrouver, agir, s'amuser

Un espace incontournable, ouvert toute l'année (mercredis, soirs et vacances scolaires). Il encourage l'autonomie, la créativité et l'engagement citoyen des jeunes.

Le Club propose :

- ▶ des activités et sorties variées ;
- ▶ des projets créatifs ;
- ▶ l'organisation de séjours et de voyages.

LES ENGAGÉS (11-25 ANS)

S'engager et construire son avenir

Un dispositif pour accompagner les jeunes dans des initiatives citoyennes au sein de la ville et favoriser leur implication locale.

DANSE & CULTURES URBAINES

On danse, on crée

En partenariat avec le collectif MHK une offre complète de cours de danse est proposée tous les soirs de 19h à 22h30: Hip-hop, Afro, House et Waacking.

Une autre association E-RITMO propose un créneau tous les lundis dédié à la pratique lectro...

Des événements réguliers (workshop, masterclass, battles, spectacles, résidences de création) rythment l'année.

M7 THIERRY-EHRHARD

(voir coordonnées page 12)

Un lieu d'échanges, de créativité et d'opportunités

La M7 est dédiée aux jeunes de 17 à 25 ans.

C'est un espace favorisant l'émergence de projets, les rencontres et la convergence d'initiatives citoyennes, culturelles, professionnelles et sportives.





Tout au long de l'année, la M7 propose :

- ▶ des événements ;
- ▶ des espaces de co-working ;
- ▶ des ateliers et projets : artistiques, numériques, culturels, sportifs et citoyens.

ACCOMPAGNER, FINANCER ET SOUTENIR LES PROJETS DES JEUNES

Accompagnement à la recherche de stages

Dès la 3^e et jusqu'aux études supérieures, les jeunes peuvent bénéficier :

- ▶ d'un accompagnement personnalisé ;
- ▶ d'un appui à la construction du projet professionnel ;
- ▶ d'un accès à un réseau d'opportunités.

AIDE AUX PROJETS JEUNES (APJ)

Un accompagnement technique et financier destiné aux jeunes de 16 à 30 ans habitant ou étudiant à Bagneux.

- ▶ les projets culturels, sportifs, scolaires ou humanitaires ;
- ▶ les initiatives personnelles ;
- ▶ les stages à l'étranger.

ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE (ARE)

Une aide de 92 €, sans condition de ressources, pour les étudiants de moins de 26 ans titulaires du bac ou équivalent.*

JEUNES MAJEURS, JEUNES DIPLÔMÉS (JMJD)

Un chèque cadeau et une invitation à une soirée pour les jeunes ayant obtenu 18 ans et/ou un diplôme (Brevet des collèges, baccalauréat, licence et master)*

BAFA CITOYEN

La Ville finance et accompagne toutes

les étapes de cette formation des jeunes animateurs en contrepartie de 50 heures dédiées à des projets citoyens et d'une contribution de 70 €.

Le dispositif est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, les candidatures doivent être déposées au mois de novembre chaque année (30 candidatures sélectionnées).*

** Le dossier est téléchargeable sur bagneux92.fr ou peut être retiré à l'espace Marc-Lanvin, la M7 Thierry-Ehrhard, l'Hôtel de ville et à la Mairie annexe.*

ÉCOUTE ET SOUTIEN SOS scolarité

Un accompagnement personnalisé pour les jeunes dans leur parcours scolaire et leur orientation, en lien avec les structures éducatives partenaires.

ACTIVITÉS JEUNESSE EN CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

(voir coordonnées page 12)

Les CSC peuvent accompagner les jeunes dans leur réussite scolaire et sur leurs temps de loisirs. Ils proposent un dispositif d'accompagnement à la scolarité, où tous les soirs après les cours, les volontaires bénéficient d'un espace de travail et d'un accompagnement thématique de la part d'un intervenant scolaire. Durant les vacances scolaires, les jeunes âgés de 13 à 17 ans peuvent être accueillis et participer à des activités, des sorties et des projets citoyens. Toute l'année, l'équipe est disponible pour accompagner les jeunes de la ville dans la réalisation de leurs projets et de leurs envies.



